CLASSE PRÉPARATOIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON

LIVRET DE L'ÉLÈVE 2011 | 2012

5, place du Petit Collège, F–69005 LYON
04 78 92 94 57 *www.prepa-lyon.net* *prepa@ensba-lyon.fr*

Sommaire

Présentation

INTRODUCTION

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon dispense, en complément des cursus d'enseignement supérieur en art et design(s), les enseignements de la classe dite « préparatoire ». L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'enseignement supérieur artistique et à la recherche en arts visuels. Elle est habilitée par l'État et reçoit le soutien de la ville de Lyon, du ministère de la culture, de la direction régionale des affaires culturelles et du conseil régional Rhône-Alpes.

Située en centre-ville, quartier Saint-Jean, dans les locaux de la mairie annexe du 5e arrondissement, la classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon assure une formation de base générale pour l'admission aux établissements d'enseignement artistique supérieur.

Cette classe est intégrée au réseau national des classes préparatoires publiques au sein de l'association APPEA (Association des responsables des classes préparatoires publiques aux écoles d'arts) — voir sur le site : *www.appea.fr*

L'ENSEIGNEMENT

Théorique et pratique, il comprend environ 35 heures de cours hebdomadaires, dispensés de septembre à mai. Ce temps plein est entièrement consacré à des ateliers et des cours encadrés : histoire de l'art classique, moderne et contemporain et culture générale, dessin / couleur / peinture, dessin : corps, architecture, design, volume, expression plastique, pratiques plastiques contemporaines, photographie, outils numériques, anglais, A.V.A. (analyse, verbalisation, argumentation). La classe préparatoire étant localisée à proximité du site des Subsistances, les élèves ont la possibilité de profiter des équipements de l'ENSBA. Les échanges avec l'école sont aisés et nombreux, certains cours ayant lieu dans les locaux de l'ENSBA : les cours de photographie, les sessions techniques (applications numériques, initiation aux techniques de l'impression). Par ailleurs, les élèves ont accès à la bibliothèque de l'ENSBA pour leurs recherches avec prêt possible des livres. Ils suivent également un cycle de conférences à l'ENSBA.

Des événements spécifiques ponctuent l'année scolaire :

– Workshops avec des artistes ;

– des temps choisis de pédagogie "hors les murs" : implication de nos élèves et des enseignants dans les évènements culturels et artistiques portés par les structures culturelles de Lyon : conférences à l'Institut d'Art Contemporain, rencontre d'artistes, biennale d'art contemporain et de la danse, *etc.* ;

– un voyage d'étude en vue de confronter les élèves aux diverses formes artistiques ;

– une rencontre en février avec des élèves de promotions antérieures engagés dans un cursus d’études artistiques afin d’échanger leurs expériences.

Enfin, une organisation évolutive du planning des enseignements permet de prendre en compte la progression des élèves et la diversité des approches pédagogiques.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Une aide à l’orientation artistique

La dynamique pédagogique de cette année d’initiation et de formation aux arts plastiques et visuels favorise une approche créative et individualisée. Elle permet une préparation efficace aux différents concours et l’affinement d’orientations artistiques. En effet, les choix d’orientation sont multiples (beaux-arts, arts appliqués, architecture, design, université, arts décoratifs, métiers d’art…). La classe préparatoire est à la fois une année d’initiation et d’expérimentation de pratiques plastiques et une année de réflexion et d’aide à l’orientation, guidée par une conduite personnalisée auprès de chaque étudiant. Public : de 18 à 25 ans et classe de 26 personnes.

Les acquis visés

SE FAMILIARISER AVEC LES OUTILS TECHNIQUES. APPROCHER DES MODES D’EXPRESSIONS PLASTIQUES MULTIPLES ET VARIÉS. DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ ET LA PERSONNALITÉ. S’OUVRIR AUX CHAMPS ARTISTIQUES CONTEMPORAINS, APPRENDRE À DONNER DU SENS, À VERBALISER ET À METTRE EN FORME

SON TRAVAIL. ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES CULTURELLES ET ARTISTIQUES CONDUISANT L'ÉTUDIANT VERS UN CHOIX DÉLIBÉRÉ DE SA FUTURE SPÉCIALISATION.

LE TRAVAIL ET SON ÉVALUATION

Le travail des élèves est organisé par chaque enseignant.
Les élèves s'engagent à respecter les consignes données et à travailler dans le respect des autres. La classe préparatoire n'est pas sanctionnée par un examen en fin de cursus. La réussite aux concours présentés constitue le principal enjeu de cette année. L'évaluation du travail des élèves se fait sous forme de contrôle continu par chaque enseignant au sein de son cours. Deux moments de bilans plus collectifs sont prévus en décembre et en mars. Ces bilans prennent la forme d'un entretien individuel avec un groupe d'enseignants autour d'une installation des travaux produits par chaque élève. Ils sont l'occasion de mesurer le parcours engagé par chacun, de l'analyser, de faire part du jugement porté sur le travail et d'engager une discussion sur les choix d'orientation. Ils permettent à chaque élève de présenter l'ensemble de ses travaux devant un jury dans une mise en situation préparant aux entretiens oraux des concours d'admission. En cas de travail jugé insuffisant, de résultats trop pauvres, d'un investissement trop faible, l'élève se verra ainsi alerté à temps pour réagir.

Critères d'évaluation

Les études artistiques sont exigeantes et réclament un réel engagement de la personne. Les critères qui président à l'évaluation des élèves tout au long d'un cursus d'enseignement artistique supérieur sont les suivants :
– L'acquisition des bases et des outils conceptuels indispensables à la poursuite des études, une familiarisation avec les différents outils techniques proposés ;
– le développement d'une capacité de travail et de recherche personnelle ;
– la capacité d'analyse ;

– la curiosité, l'ouverture sur le monde ;
– le respect du contrat pédagogique (présence aux cours ; investissement dans le travail, participation à la vie de la classe…).

Emploi du temps

PLANNING DE CHRISTINE CÉLARIER ET DE JEAN-CLAUDE CHAUSSE

C. C. : responsable, coordination pédagogique

lundi de 8h45 à 12h
mardi de 8h45 à 12h
jeudi de 8h45 à 12h
vendredi de 8h15 à 11h

Les semaines de sessions et de quelques cours
(ex : certaines séances le mercredi de B. Rouyard)
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 11h30 + cours
volume / expression plastique et suivis individuels des élèves pour leur orientation et la préparation des dossiers de concours.

J.-C. C. : coordination administrative

lundi de 9h30 à 18h30 avec une pause repas d'une heure trente
mardi de 9h à 18h avec une pause repas d'une heure trente
mercredi de 9h à 18h30 avec une pause repas de deux heures
jeudi de 9h30 à 19h avec une pause repas de deux heures
vendredi de 9h à 18h avec une pause repas d'une heure trente

DÉROULEMENT DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les concours d'entrée dans les écoles d'arts débutant pour certains dès le mois de mars, l'année préparatoire est courte.

Les cours se déroulent sur deux semestres

1er semestre : du 1 septembre au 16 décembre 2011
2e semestre : du 3 janvier au 27 avril 2012
Matinée des anciens le samedi 25 février le matin, fin des cours le 27 avril.
Un suivi individuel sur rendez-vous est prévu jusqu'au 30 mai.

Vacances

Toussaint : du vendredi 21 octobre au soir au mercredi 2 novembre le matin
Noël : du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier le matin
Hiver : du vendredi 10 au lundi 20 février le matin
Printemps : du vendredi 6 avril au lundi 16 avril le matin

Concours d'entrée dans les écoles supérieures d'arts

Chaque école fixe librement ses dates de concours d'entrée.
Les concours peuvent se dérouler à partir du mois de mars et jusqu'au mois de juin. Certaines écoles proposent également des sessions en septembre.

Les dates des différents concours seront disponibles à la classe préparatoire dès qu'elles auront été diffusées.

PLANNING (MODE D'EMPLOI)

Attention, ce planning subira très certainement des modifications au gré des événements ponctuels et imprévisibles de l'année. Vous serez informés au fur et à mesure et devrez les noter sur votre planning. Pour autant il vous donne déjà une vision précise des rythmes et organisations de la classe préparatoire.

Vous avez un planning qu'il vous faudra consulter toutes les semaines avec attention. En effet sa particularité tient au fait qu'il ne se compose pas vraiment d'une semaine-type répétée sur l'ensemble de l'année. Sessions, cours en demi-groupe ou classe entière, durée de cours variables suivant les conférences à l'ENSBA, cours d'une même matière parfois de 4 heures ou d'une journée ou sur deux jours complets, *etc.* Des variations parfois minimes s'opèrent à l'intérieur de chaque semaine.

Prenez en compte toutes ces modifications ponctuelles.

Les intitulés des cours reprennent les initiales des enseignants et non pas celles des cours sauf pour le cours A.V.A. qui associe 2 enseignants (SL et AM) :

DB Derek Byrne → anglais
CC Christine Célarier → volume / expression plastique
GK Géraldine Kosiak → mémoire du travail et dessin contemporain
SL Sylvie Lagnier → histoire de l'art classique, moderne, contemporain + culture générale
A.V.A. Sylvie Lagnier et Anthony Musso → analyse, verbalisation, argumentation
AM Anthony Musso → pratiques plastiques contemporaines
TO Thierry Odin → dessin : corps, architecture + design(s)
AP Aurélie Pétrel → photographie
BR Bernard Rouyard → dessin / couleur / peinture
MV Marie Valorge → outils numériques
+ **SL** présence de Sylvie Lagnier en fin de session pour la documentation en lien avec les travaux.

HORAIRES DES COURS (HORS SESSION)

DB Derek Byrne

Anglais

certains vendredis matin 8 h 30-10 h 30
+ tandem avec d'autres enseignants

CC Christine Célarier

Volume, expression plastique

9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h
2 sessions (de 5 jours et de 4 jours)
+ suivi des élèves et dossiers

GK Géraldine Kosiak

Mémoire du travail et dessin contemporain

en janvier 40 h, une semaine complète banalisée → création d'un livre : dessin, écriture
+ 40 h dans l'année → 10 fois 4 h inscrite dans un autre cours (travail individuel ou en petit groupe)
+ 40 h cours en mars (2 lundis et mardis et mercredis matin)
+ quelques cours GK ou avec d'autres enseignants

SL Sylvie Lagnier

jeudi am et vendredi matin et am + présence en fin de sessions

A.V.A. avec AM

jeudi am : 13 h 30-18 h 30 → 5 h

4 h en même temps que TO en demi-groupe puis 1 heure en classe entière

Histoire de l'art classique, moderne, contemporain
+ culture générale

vendredi matin (8 h 30 ou 10 h 30-12 h 30) et am (13 h 30-15 h 30)
+ suivi élèves méthodologie et théorie
+ suivi fin sessions

AM Anthony Musso

mercredi am et jeudi am

A.V.A. avec SL

jeudi am : 13 h 30-18 h 30 → 5 h

4 h en même temps que TO en demi-groupe puis 1 heure en classe entière

Pratiques plastiques contemporaines

AM : mercredi am : 13 h 30-18 h 30 → 5 h
+ 3 sessions (avec TO + 1 session avec BR + 1 session avec AP)
+ suivi élèves et dossiers

TO Thierry Odin

lundi et / ou mardi + jeudi am

Dessin : corps, architecture + design(s)

jeudi am : 13 h 30-17 h 30 → 4 h en même temps que A.V.A. en demi-groupe

lundi et / ou mardi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-16 h 30
(+ 2 sessions avec AM et BR + suivi élèves)

AP Aurélie Petrel

Photographie

demi-journées de 8 h 30 à 12 h 30 ou toute la journée
présence dans certains autres cours
+ 1 session AP
+ 1 session avec AM
suivi des élèves et dossiers

BR Bernard Rouyard
Dessin / peinture / couleur
mercredi et / ou jeudi matin de 8 h 30 à 12 h 30
+ 2 sessions BR
+ 2 sessions (1 session avec TO + 1 session avec AM)

MV Marie Valorge
Outils numériques
demi-journées ou toute la journée de 9 h-13 h et / ou 13 h 30-17 h 30
+ en semaine 2 h de 18 h à 20 h à l'Ensba

SESSIONS 2011 | 2012 PAR ENSEIGNANT CONCERNÉ (VOIR LES DATES DANS LE PLANNING) :

C. Célarier
– 1 session en octobre : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30
– 1 session en février : lundi, mardi, mercredi, jeudi 9 h-12 h 30 et 13 h 30-17 h 30

G. Kosiak
– 1 session de 40 h en janvier : les 5 jours de la semaine de 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-17 h 30
– 1 session de 2 × 20 h sur 2 semaines consécutives : lundi, mardi toute la journée et mercredi matin

S. Lagnier
– présence de 4 h en fin de session conduite par les autres enseignants

A. Musso + T. Odin
– 1 session en février avec AP : lundi et mardi, mercredi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h 30
– 1 mini-session en février avec TO : lundi, mardi : 9 h-12 h 30 / 13 h 30-18 h

A. Pétrel
– 1 session en décembre : lundi, mardi, mercredi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-19 h 30
– 1 session en février avec AM : lundi et mardi, mercredi, : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h 30

B. Rouyard
– 1 mini-session en novembre avec TO : lundi et mardi
– 1 session en novembre : mercredi, jeudi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h 30 et vendredi : 13 h 30-17 h 30
– 1 session en février : mercredi, jeudi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h 30 et vendredi : 13 h 30-17 h 30

– 1 session avec AM en avril : mercredi, jeudi : 8 h 30-12 h 30 / 13 h 30-18 h 30 et vendredi : 13 h 30-17 h 30

Workshops conduits par 2 artistes
2 workshops conduits par 2 artistes en octobre et en mars.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

1. Les Carnets de routes et / ou Notebooks et / ou Road books (mémoires, recherches…)

Outil indispensable pour mémoriser et pour nourrir votre réflexion, il(s) vous accompagne(nt) dans tous vos déplacements.
À vous de le(s) personnaliser. Néanmoins, voici quelques conseils :
– Faites un choix pratique, visez la solidité, évitez les feuilles volantes, pensez à sa maniabilité, *etc.* ;
– ce(s) carnet(s) n'est pas un recueil de flyers ou autres cartons, ne l'encombrez pas de documents "parasites" ;
– organisez-le(s) en grande section, conférences, expositions, lectures, références (dans les différents champs artistiques, cinéma, danse, théâtre, musique, littérature, art).

Conférences : Toujours indiquer l'auteur, son titre, sa fonction, la date et le lieu de son intervention. La prise de notes est un exercice difficile auquel il faut s'entraîner. Prendre en notes le plan ou la trame de la conférence généralement donnés par l'intervenant, dans tous les cas, le sujet ! Relevez ensuite les idées importantes dégagées par l'auteur ainsi que les références indiquées (noms d'artistes, de philosophes, *etc.*). Après la conférence, n'attendez pas trop pour reprendre vos notes, les travailler, les compléter par vos propres recherches (biographie de l'auteur ou des artistes cités, bibliographie sur le sujet abordé, *etc.*).

Expositions : Comme précédemment, toujours indiquer le lieu et la date de l'événement, son titre, le nom de l'artiste ou des artistes. Soyez précis en relevant aussi les titres des œuvres, date, lieu de conservation, éventuellement le médium et les techniques. Notez vos impressions. Ensuite retravaillez, par exemple en bibliothèque, pour mieux connaître et comprendre l'œuvre de tel ou tel artiste.

Lectures : Elles sont tout autant indispensables que vos visites d'exposition. Consignez dans cette rubrique vos lectures, toujours référencées, presse nationale et internationale, presse spécialisée dans le champ artistique, essais, littérature, philosophie, histoire de l'art. Synthétisez-les, dégagez les idées essentielles, réagissez, donnez votre point de vue. Ces notes de lecture vous seront précieuses tout au long de votre cursus et sans doute au-delà !

Références : Cette partie est la plus personnelle parce qu'elle témoigne de votre engagement personnel dans le champ artistique, de vos motivations. C'est votre curiosité, votre soif de découvertes que restitue ce chapitre. Restez précis, le plus complet possible.
Ce carnet de notes sera regardé avec les enseignants 4 fois dans l'année. L'organisation de ces moments vous sera donnée en début d'année.

2. Revue de presse dans le domaine artistique

Deux fois par mois dans le cours A.V.A., vous devrez conduire une revue de presse sur une actualité artistique, littéraire, *etc.*

Choix d'une exposition, d'un artiste, d'une œuvre, d'une architecture, *etc.*, vus, lus…

Elle devra traduire votre point de vue sur l'actualité choisie et vous devrez réfléchir à la nature de votre choix.

Lire les journaux, les revues d'art : (ils sont disponibles à l'ENSBA) bien sûr mais aussi utiliser internet.

Avant tout, pour alimenter votre revue de presse artistique, il vous faut trouver plusieurs sources :
A. Elle doit durer 10 minutes.
B. Expliquer au début de votre revue le pourquoi du choix de votre sujet et le pourquoi du choix de vos sources.
C. Indiquer la nature de vos sources : officiel, non officiel, *etc.*
D. Il faut structurer votre propos. Établissez un plan de ce que vous avez à dire.
E. Dans votre revue de presse artistique, illustrer avec un ou des documents peut s'avérer nécessaire (illustration, photos…).
Si vous anticipez suffisamment votre travail, vous pouvez faire des copies à la prépa en demandant à Jean-Claude (pour autant, restez vigilants à ne pas multiplier les documents non pertinents !).
F. Enfin, nous vous demandons de laisser une trace écrite et documentée (non manuscrite) de votre revue de presse artistique.
Elles seront compilées dans un classeur et pourront ainsi être consultées à tout moment par chacun.

3. Conservation, archivage : mémoire du travail

Dès le début de l'année, en prévision des séances de 4 h en entretien individuel et / ou petit groupe et de la session en mars avec G. Kosiak, il vous faut tout garder, « engranger » les essais, traces, recherches de toute nature dans un « contenant » à choisir (pochette, carton ou boîte, *etc.*). Pas de format standard imposé.

4. Pistes pour le dossier des concours

Il doit être pensé au niveau des contenus, de son organisation interne et sa présentation, de l'argumentation qui l'accompagne. Il doit être pensé à tous ces niveaux de la façon la plus personnelle possible.
Il n'y a pas de modèle à suivre. Vous risqueriez le formatage. La seule consigne à respecter est la sobriété (support blanc, simple), l'efficacité dans la manipulation et la justification des choix posés puisque tout est signifiant. Discutez de vos choix avec les enseignants.
L'ensemble ne doit pas présenter un aspect trop contraint, rigide.
De l'air, de la souplesse !

Les contenus

Vous devez bien sûr faire état de vos acquis techniques,

mais vous devez montrer surtout dans vos productions votre capacité à être pertinent, singulier tous médiums et champs artistiques confondus.
– Tâchez d'aller le plus loin possible dans l'aboutissement de vos travaux. La qualité de leur documentation est importante (prises de vue : netteté, composition, éclairage, *etc.*) ;
– par ailleurs, en plus des travaux les plus aboutis, il est intéressant de montrer aussi vos expériences, vos tentatives dans quelques domaines que ce soit. En effet, un dossier n'est pas un objet fini en soi. Il laisserait supposer que vous avez fait le tour de la question artistique ! Dans ces expériences les jurys peuvent trouver des particularités thématiques, plastiques qui peuvent dire beaucoup sur les capacités créatives et réflexives d'un élève ;
– les carnets de notes, références, recherches seront présents. Il montre également votre volonté d'ouverture et de recherche.

Organisation interne du dossier et présentation

Réfléchir à :
– Comment s'agencent les différents éléments de votre dossier ? Quelles logiques choisissez-vous ? Quel type de classement ? Quels rythmes ? Quels passages d'un travail à l'autre ?
– Allez-vous dissocier la partie technique de la partie plus engagée au niveau expression et réflexion ? Ou bien créer des passerelles dans un parti pris assumé ?
– Les formats sont à définir en fonction des travaux. Des supports sont-ils nécessaires à chaque fois ?
– Pour les croquis (modèle vivant, couleur et archi) demandez aux enseignants concernés les choix à faire. Les carnets de croquis peuvent être présents. Ce qui ne vous empêche pas d'extraire et de présenter (comment ?) certains dessins et / ou planches plus abouties.

L'argumentation

Sur chacune de vos réalisations est incontournable. Pensée en amont, elle posera le sens, la / les réflexions induites par vos choix. Sans énoncer systématiquement des références en relation avec chacun de vos travaux, il faut les trouver, les mémoriser pour en parler si l'on vous interroge. Elles doivent bien entendu être justifiées. À vérifier avec les professeurs.

Le "travail personnel"

Plutôt qu'un sujet choisi un peu au hasard, il s'agit de repérer et de puiser dans l'ensemble des travaux effectués sous l'impulsion des enseignants des thématiques, des idées et / ou des choix plastiques bien spécifiques et personnels pour chacun.

Analysez vos productions et vous verrez que déjà probablement un / des sujet / s peuvent se dégager. Certains ont fait des choix dans leur note d'intention qui sont déjà en correspondance avec ce qui

affleure dans les travaux plus dirigés. Faites des connexions, des liens. Cela enrichira votre recherche.

D'autres butent sur leur choix de note d'intention. Parlez-en aux professeurs. Ils peuvent vous aider à "décrypter" ce qui est en devenir dans vos travaux. C'est sur cette base que vous allez pouvoir évoluer dans ce travail en autonomie.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique pour l'année scolaire 2011|2012 : Derek Byrne, Christine Célarier, Géraldine Kosiak, Sylvie Lagnier, Anthony Musso, Thierry Odin, Aurélie Pétrel, Bernard Rouyard, Marie Valorge

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENUS

Histoire de l'art classique, moderne et contemporain + culture générale → Sylvie Lagnier

De la conception de l'art du quattrocento de Giotto à celle des artistes du 21e siècle : une approche historique et contextuelle avec un regard plus transversal posant la question de la perméabilité des enjeux esthétiques et plastiques. L'objectif du cours vise l'acquisition des bases de l'histoire des Arts en dégageant les principaux enjeux artistiques. Axé sur la méthode de travail et sur la méthodologie de l'analyse, le cours s'appuie sur des exemples emblématiques de la création artistique, mais aussi de l'histoire des idées afin de dégager des outils de base préalables à la connaissance et à l'analyse de l'art contemporain, ainsi qu'à l'engagement de la réflexion de l'étudiant par rapport à son futur travail personnel.

Le cours s'inscrit dans l'histoire, un cadre chronologique nécessaire pour appréhender les principaux présupposés conceptuels et matériels mis en œuvre dans les processus artistiques ; situer le contexte général du travail de l'artiste ou d'un mouvement, son inscription culturelle, institutionnelle et sociale.
Les questionnements propres à l'art et à la création actuelle sont abordés en privilégiant des approches thématiques et transversales afin de construire une perception critique du monde contemporain.

Cours A.V.A. → Sylvie Lagnier et Anthony Musso

Argumentation, Verbalisation, Analyse. Temps d'échange et de dialogue, ce cours animé par deux professeurs a pour objectif de familiariser les étudiants aux méthodes de l'analyse des composants d'une œuvre d'art actuelle et / ou de leurs travaux. Cette approche développe leur capacité à formuler verbalement ce qui est en jeu dans leur production, c'est-à-dire, soutenir son point de vue, affirmer ses choix, amener et justifier ses références afin de définir la singularité de leur travail. Deux axes sont ainsi privilégiés, d'une part susciter le questionnement, mettre en doute les présupposés de l'art, interroger les relations techniques et intentions, d'autre part conduire l'étudiant à interroger sa pratique, apprendre à construire un argumentaire et à situer son projet.

C'est aussi un temps privilégié pour définir des champs de recherches et trouver son vocabulaire.

En outre, pour gagner en efficacité, cet apprentissage doit s'accompagner d'une connaissance des lieux de diffusion, d'une rencontre physique avec les œuvres et d'une perception globale de leur mise en espace. À cette fin, sont alternées des présentations orales, individuelles et personnelles en atelier et des visites d'exposition au sein de musées, centres d'art et galeries où les étudiants en binôme proposent l'analyse d'une œuvre sans préparation préalable : s'entraîner au voir, utiliser le vocabulaire avec précision, se familiariser avec la grammaire formelle.

Dessin / couleur / peinture → Bernard Rouyard

« La réalité est une vraisemblance invraisemblable ? »
Ce cours basé sur l'observation permet d'acquérir la maîtrise indispensable de la traduction des formes dans l'espace grâce à l'évaluation des directions et des proportions. Cette démarche, outre le développement des capacités de jugement, implique l'apprentissage de techniques : crayon, fusain, craies, encre, techniques mixtes, pour le graphisme et la couleur.

Ce travail est prolongé par l'expérimentation et l'exploration de l'espace pictural et du multiple.

Nous aborderons :
– La représentation de l'espace ;
– le dessin documentaire ;
– le dessin par la couleur et les croquis rapides et en mouvement ;
– la couleur.

Dessin : corps, architecture et Design(s) → Thierry Odin

Dessin : corps. « Du vivant au mouvement »

Temps de pose variés, réduits ou longs, le sujet est immobile mais vivant. La main doit vivre, appuyer, relâcher, analyser les informations vues avec acuité et rapidité. Le vivant doit inspirer / transpirer le dessin. Plus tard dans l'année, vivants et en mouvement, il s'agira de capter : drapés, animaux, feuillages.

Moyens : Crayons, sépias, sanguine, pastels gras ou secs, craies, encre de chine et divers jus sur divers papiers

Dessin : architecture. « Du construit au vivant »

Observer et dessiner ce que l'on voit, jusqu'à ce que l'on dessine rigoureusement ce que l'on observe (architectures, espaces, végétations diverses). Apprendre à lire les modénatures. À chaque dessin, s'interroger sur les notions de mise en page, cadrage, hors champ, *etc.* Il y aura aussi le dessin de plans comme outil de représentation d'une réalité présente ou à venir. Un plan comme outil graphique et plastique.

Moyens : crayons, feutres, stylos, crayons de couleur (aquarellables, si possible), mais aussi aquarelle sur papiers en correspondance ou en décalage.

Design(s) : « Vivre c'est habiter »
De l'anonymat à la personne, élaborer des conceptions diverses et anodines à l'aide de croquis, approche d'une représentation des idées en plans. Production mais aussi détournement de plans. Analyser notre rapport au réel afin de reprendre nos codifications et de faire émerger une sensibilité et un concret spécifique. Conception et réalisation de maquettes principalement à l'aide de papier plié, mâché, de carton d'emballage et de carton plume.

Volume, expression plastique → Christine Célarier

Sensibiliser l'étudiant à différentes approches du volume et de la perception plastique en général, avec la complicité de matériaux ayant des spécificités techniques et des moyens de mise en œuvre exemplaires.

Cet enseignement s'articule autour de 4 axes d'égale importance : (se) questionner, se documenter, produire, verbaliser. Il implique donc la mise en place d'une pédagogie personnalisée. Ses objectifs sont : le développement des capacités de réflexion et d'expression de l'élève, l'expérimentation des composants et moyens d'expression dans le champ des arts plastiques, l'approche culturelle (moderne et contemporaine) des arts plastiques en lien avec les travaux en cours.

(se) questionner
Pédagogie du questionnement qui implique d'emblée l'étudiant dans une posture de recherche et s'appuie sur ses moyens perceptifs et réflexifs. Il s'agit donc aussi de "construire" une relation au monde (soi, l'autre, dans l'histoire et la société) liée à une relation à l'espace et au temps.

se documenter
Le travail de recherche personnelle doit s'accompagner de la rencontre avec les œuvres et avec les courants artistiques modernes et contemporains.

produire
La phase de production permet à l'étudiant de se confronter à la relation entre "dire" et "faire", entre "pensée" et "action", entre "le sens" et "les sens".

verbaliser
À différentes étapes du parcours, chaque étudiant présente au groupe l'avancement de son projet. Cette phase dans l'élaboration est nécessaire pour quitter la simple relation intime à l'"objet" en train de se faire.

Pratiques plastiques contemporaines → Anthony Musso

L'enseignement des pratiques plastiques contemporaines privilégie la diversité des pratiques, la multiplicité des champs d'expérimentations et la transversalité des disciplines artistiques.

Cet espace de production est aussi source de débat et d'échanges critiques individuels et collectifs. L'engagement artistique de chaque étudiant est mis à l'épreuve, pour lui permettre progressivement

de se construire un langage artistique singulier : mots, formes, matériaux, échelles, espaces…

Le travail en atelier, ainsi que les séances d'accrochage (de travaux), permettront à l'étudiant de se confronter aux questions de construction / production et de mise en espace du travail, ainsi qu'à la communication de celui-ci dans les contextes de l'art.

Enfin, une documentation de chaque proposition sera effectuée, afin de constituer un dossier personnel adapté à chaque étudiant.

Photographie → Aurélie Pétrel

L'objectif du cours sera de faire émerger un début de pratique personnelle appliquée au médium photographique.

L'histoire de la photographie est étroitement liée à l'essence même du médium, c'est pourquoi les différents aspects de la discipline seront abordés tout au long de l'année. Chaque séance sera un mélange de théorie, culture et pratique de l'image photographique dans l'optique de donner aux élèves une ouverture d'esprit et sur le monde qui les entoure.

Le regard de l'élève sera enrichi par la lecture d'images régulière, la présentation d'exposés, ainsi que par la visite d'expositions. L'acquisition du langage photographique et de ses subtilités participe aussi fortement de la qualité du regard.

Chaque élève doit pouvoir produire en cours d'année un corpus d'images lié aux différents exercices et sujets. Chaque rendu devra être accompagné d'une note d'intention ou fera l'objet d'une présentation orale afin de mettre l'élève en situation d'examen et lui faire prendre conscience de l'importance de situer son travail dans une histoire, un contexte et des références.

Nous commencerons l'année par la chronophotographie pour étudier ensuite les différents outils et techniques photographiques. Nous verrons comment ils donnent accès au langage photographique en nous appuyant sur les différentes écoles, courants et artistes.

La photographie argentique et le développement en laboratoire constitueront une session entière, qui permettra de mieux comprendre les mécanismes de l'image et de l'appareil photographique.

La technique du studio constituera une partie de l'apprentissage en milieu d'année.

Enfin, la fin d'année sera consacrée à la photographie documentaire, de reportage, d'architecture.

Mémoire du travail, dessin contemporain → Géraldine Kosiak

L'objectif de ce cours est d'aider l'étudiant à structurer et à organiser son travail. Il l'aidera également à développer son imaginaire. La réalisation d'un livre, les questionnements sur la présentation, la forme, le rythme, la trace et l'archivage seront les sujets fondamentaux de cet atelier.

2 temps dans l'année : d'abord une session d'une semaine pour réaliser un livre. Travail intensif, il vous permettra d'être immergé dans

le sujet. La réflexion, l'imagination, la méthode, le bricolage et l'organisation sont les clés de sa réussite.

Puis, les temps suivants (cours + session de mars), vous permettront de réfléchir à la façon de conserver et de présenter vos brouillons. Afin de vous exercer à garder ce que vous avez l'habitude de supprimer. Apprendre à archiver et présenter les dessins, toutes les traces qui vous paraissent sans importance et qui pour la plupart du temps sont l'essence de votre travail.

Anglais → Derek Byrne

Le programme d'anglais développe plusieurs objectifs :
– Le premier objectif est d'ordre linguistique : pour tous il s'agit d'évaluer les niveaux de départ pour ensuite organiser le cours autour de groupes de niveaux et / ou de compétences linguistiques. Aucun pré-requis linguistique n'est demandé.

La grammaire sera abordée selon les besoins de chaque groupe de niveau et aura pour but de consolider les connaissances déjà acquises et de les développer ultérieurement.

D'un point de vue lexical, un vocabulaire très divers dans les domaines de l'art et de la culture sera étudié dans le but de construire progressivement un lexique adapté aux choix d'orientation éventuels de chaque élève et qui leur permettra de faire des recherches tout au long de l'année en utilisant des supports en anglais.

Les 4 compétences linguistiques développées sont : expression et compréhension écrites et orales avec une insistance particulière sur les compétences orales pour pouvoir principalement améliorer la confiance et la spontanéité dans la pratique de l'anglais oral.

Les supports pédagogiques seront divers, modernes et récents : audiovisuel, textes, mise en situation, permettant ainsi de confronter les élèves à une actualité pertinente des pays anglophones.
– Un deuxième objectif sera la préparation des élèves dans les recherches qu'ils seront amenés à faire pour les autres cours et dans un deuxième temps, d'avoir une autre vision de leur travail en vertu du fait qu'en utilisant une autre langue, ils vont systématiquement avoir un regard nouveau sur leur production et la production des autres. Ils développeront la capacité à présenter leur travail et leur démarche artistique personnels en anglais.
– Le dernier objectif est de préparer les élèves à des concours qui comportent une épreuve en anglais ou à des concours étrangers.

Outils numériques → Marie Valorge

Le cours outils numériques se déroule sur 1 mois en début d'année scolaire. Il a lieu dans les locaux et avec l'assistance du personnel de l'École des beaux-arts. À leur arrivée en classe préparatoire les étudiants ont une connaissance et un usage plus ou moins étendus de l'outil informatique et de ses applications. Il s'agit donc de les faire travailler en commun sur des bases souvent méconnues par tous :

l'histoire de l'informatique, le fonctionnement de l'ordinateur ; la rédaction de textes, la typographie et les mises en page ; les images numériques ; l'importation, le traitement et l'exportation des données.

En plus des cours, des exercices sont proposés aux élèves ainsi qu'un travail personnel qu'ils doivent développer en parallèle pendant ce mois de septembre. Il ne s'agit alors pas de les mener à utiliser l'ordinateur comme un outil de création mais comme un outil d'application : un outil de recherche, de classement et de publication. À la fin du mois de septembre, chacun d'entre eux doit être autonome par rapport à un usage standard de l'informatique dans les études artistiques : faire des recherches, rédiger des travaux théoriques, mémoriser des travaux plastiques, ordonner et présenter convenablement l'ensemble. Et ils ont les clés pour aller plus loin, plus tard, si l'évolution de leur travail prend cette direction (publication presse, publication web, dessin vectoriel, animation...).

BIBLIOTHÈQUE, CENTRE DE DOCUMENTATION

La bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts est située au 2e étage. Horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 9 h à 19 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 18 h. Pendant les vacances scolaires, elle est ouverte de 9 h à 17 h (fermeture l'été).

Son accès est strictement réservé aux étudiants et aux enseignants de l'ENSBA, ainsi qu'aux élèves de la classe préparatoire. Une carte d'emprunt est remise à chaque élève en début d'année, valable pour l'année scolaire. Les conditions d'emprunt sont les suivantes : les écrits d'artistes, les ouvrages théoriques, les romans et la poésie, les bandes dessinées peuvent être empruntés pour 3 semaines ; les monographies d'artistes (maxi : 3), les CD, les DVD et les vidéos sont empruntables sur une semaine (maxi : 1 CD audio, 1 CD-ROM et 2 DVD).
Certains documents (magazines, revues, catalogues d'expositions, dictionnaires, encyclopédies et guides pratiques) sont à consulter sur place et ne peuvent être empruntés. Pôle associé à la bibliothèque municipale de Lyon, elle bénéficie de ses outils et de son système de catalogage mais a fait l'objet d'une réflexion particulière afin d'adapter son plan de classement aux nécessités pédagogiques de l'école. La bibliothèque dispose de deux réseaux informatiques différents, celui de la bibliothèque municipale et celui de l'école.
Elle est équipée :
– De deux postes de consultation du catalogue informatisé ;
– de trois macs et de deux scanners pour le travail sur place, la consultation libre d'Internet ou des documents numériques ;
– d'un réseau wi-fi et de prises ethernet pour les portables ;
– d'un combiné tv-magnétoscope-dvd, d'une tv avec lecteur dvd et d'une platine audio.
Elle propose en outre l'accès à 6 bases de données en ligne, spécialisées en histoire de l'art, permettant la consultation de la presse internationale ou l'accès à une encyclopédie.
Elle est organisée en quatre espaces distincts :

L'espace d'accueil : espace de renseignement et d'accueil, ce lieu de passage accueille aussi les quotidiens nationaux ainsi qu'une documentation relative aux conférences hebdomadaires. Derrière la banque de prêt se trouvent aussi les collections audiovisuelles. Geneviève Gilles et Martine Charmasson sont chargées de cet accueil. De part et d'autre de l'espace d'accueil, se trouvent les deux salles principales :

La salle d'actualité : espace d'information, ouvert sur la vie de l'école, lieu d'échanges entre les étudiants, les enseignants, les intervenants… Elle contient la presse internationale, les magazines, la littérature contemporaine, la théorie : histoire de l'art, philosophie, sciences… Les catalogues d'expositions collectives, ainsi que des ouvrages classés par pôles thématiques : Photographie, Design, Graphisme, Mode…

La salle de lecture : espace d'étude, c'est un lieu plus silencieux, conçu pour une lecture approfondie et un travail d'écriture au calme. Les monographies d'artistes sont conservées dans cette salle : tous les artistes se côtoient quel que soit leur champ d'intervention de façon à favoriser les approches transversales. Elle contient aussi les ouvrages de référence classés par mouvement, période, ou domaine artistique, les dictionnaires et encyclopédies ainsi qu'un fonds d'ouvrages à caractère iconographique.

Le bureau : situé au fond de la salle d'actualité. Cet espace consacré à la gestion des collections est un lieu ouvert à toute demande de renseignement concernant la recherche documentaire. Dans ce lieu sont conservés les mémoires des étudiants et les livres d'artistes en consultation sur place. Corinne Vallin est la responsable de la bibliothèque, assistée de Carmen Bouet et de Véronique Fouilloux.

Pratique

ADMISSION

Bac requis. Inscription au concours d'entrée : une fiche d'inscription au concours est à retirer ou à télécharger fin janvier au moment de la journée « portes ouvertes » dont la date sera précisée ultérieurement sur notre site.

Ce dossier d'inscription au concours (40 euros) doit parvenir au secrétariat avant le 30 avril 2012.

Concours

30 et 31 mai 2012.

Admissibilité : épreuves écrite et plastique, admission : le jury évalue les connaissances, la curiosité et la motivation du candidat au cours d'un entretien. La présentation d'un dossier de travaux permet d'évaluer ses potentialités. La décision du jury est sans appel.

Inscription à la classe préparatoire

Pour l'année 2011|2012, le montant global des droits d'inscription est de 720 euros.

Les nouveaux élèves doivent faire parvenir au secrétariat leur dossier de pièces administratives au plus tard le 16 juin avec un premier chèque de 200 euros non remboursable (sauf en cas d'échec au bac). Le complément des droits d'inscription sera demandé lors de l'inscription définitive fin août.

Frais de scolarité

Outre les frais d'inscription annuels, les frais de fournitures et matériels sont à la charge des élèves.

Statut des élèves

Les élèves n'ont pas l'accès aux bourses. En effet, cette classe préparatoire ne délivrant pas de diplôme, les élèves ne bénéficient ni du régime étudiant, ni du régime de sécurité sociale étudiant. Pour bénéficier d'une protection sociale, s'ils ne sont pas ayant-droit de leurs parents, ils doivent contacter leur caisse primaire d'assurance maladie et présenter leur certificat de scolarité.

VIE SCOLAIRE

La classe préparatoire est située au 8e et dernier étage de la mairie annexe du 5e arrondissement de Lyon, dans la zone piétonne du Vieux-Lyon, en centre-ville. Elle est située à proximité de la gare St-Paul , des quais de Saône et accessible par le métro (ligne D et station St-Jean), la ligne de bus nº 31 depuis la gare de Perrache (arrêt Romain Rolland) ou le terminus du bus C3 depuis la gare de la Part-Dieu. Une station Vélo'v se tient sur le quai Romain Rolland, face au pont Maréchal Juin. Des emplacements pour les deux-roues existent en bas du bâtiment et le stationnement des voitures est prévu

sur le quai de Saône (accès possible au bâtiment le matin jusqu'à 11h). L'école est ouverte de 8h30 à 19h les lundi et mardi, de 8h30 à 20h le jeudi, de 9h à 19h le mercredi et de 8h30 à 18h le vendredi. Elle est fermée pendant les jours fériés et les horaires d'ouverture seront précisés pour chaque vacance scolaire. Repas sur place possible (2 fours micro-ondes, une cafetière et une bouilloire électriques, un réfrigérateur sont à la disposition des élèves).

Information, affichage

Un grand nombre d'informations internes ou externes à la classe préparatoire sont transmises par les différents panneaux d'affichages situés dans le couloir. Devant la grande salle de cours, les plannings, les emplois du temps, les conférences à l'ENSBA et toutes les informations pédagogiques y sont affichés. À l'accueil, les revues (Beaux-Arts, Art Press…), les magazines et les informations locales sont disponibles sur le présentoir ou sur le “comptoir d'entrée”, de même qu'une compilation mensuelle des vernissages, expositions et manifestations à ne pas manquer dans la région lyonnaise est affichée. Enfin, les cartons d'invitation aux expositions sont accrochés dans le couloir.

Affaires et travaux personnels

Les cartons à dessin, matériels et travaux personnels ne doivent pas être laissés à l'abandon, mais emportés ou rangés dans les étagères prévues à cet effet. Avant chaque bilan trimestriel, un rangement général des locaux est effectué et, en fin d'année, les étagères seront vidées, de même que les objets et travaux personnels emportés.

Matériel et propreté des locaux

Chacun se fait une obligation de respecter scrupuleusement les locaux et le matériel mis à disposition des élèves par la classe préparatoire. Toute dégradation volontaire dont le responsable est identifié fera l'objet d'une réparation.

L'enseignant et les élèves veillent à la fin du cours à ce que la salle soit en ordre et propre : chevalets rangés, tables et éviers nettoyés, matériels placés dans les étagères… Cette remise en ordre des salles à la fin de chaque occupation ne se confond pas avec l'entretien des locaux qui est prévu les lundi, mercredi et vendredi en fin de journée par un personnel spécialisé. Tous les élèves doivent participer à ce rangement.

Prêt de matériel et assurances

L'emprunt de matériel est limité et réservé à un usage pédagogique ; il doit être validé par un enseignant et l'élève s'engage à rendre lui-même le matériel emprunté à la date et l'heure prévue.
En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur, l'élève s'expose à une interdiction temporaire ou définitive de prêt.

Il est personnellement responsable du matériel emprunté. La classe préparatoire n'est pas responsable des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt. Des dérogations éventuelles pourront être accordées lors de workshops, de sessions ou d'ateliers sous réserve d'un accord préalable entre les coordinateurs et les enseignants ou les intervenants.

Chaque élève doit fournir lors de son inscription ou de la rentrée scolaire une attestation d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident valable pour l'année scolaire 2011|2012.
En fonction de la demande du prêt, une assurance spécifique pourra être exigée.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur suivant est distribué lors de l'inscription définitive fin août et près avoir pris connaissance du règlement, les candidats retournent à l'école un exemplaire signé avec la mention « réglement lu et approuvé ».

La classe préparatoire de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est située 5 place du Petit Collège dans les locaux de la mairie annexe du 5ᵉ arrondissement. Elle a pour objectif de préparer les élèves aux concours d'admission dans les établissements d'enseignements artistiques supérieurs.

La classe préparatoire est un établissement sous la responsabilité du directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, M. Emmanuel Tibloux. Mme Christine Célarier, responsable et coordinatrice, est chargée de son fonctionnement. L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon est un établissement public de coopération culturelle dédié à l'enseignement supérieur artistique et à la recherche en arts visuels. Elle est habilitée par l'État et reçoit le soutien de la ville de Lyon, du ministère de la culture, de la direction régionale des affaires culturelles et du conseil régional Rhône-Alpes.

Règles de fonctionnement de l'école

Article 1: inscription

Les droits d'inscription sont votés par le conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle ENSBA Lyon sur proposition du directeur de l'École nationale supérieure. Les élèves de la classe préparatoire sont admis sur concours organisé en mai ou en juin, ouvert aux candidats âgés de 17 à 25 ans, titulaires du baccalauréat ou de niveau baccalauréat et candidats dans l'année.

L'inscription en classe préparatoire est effective lorsque le dossier administratif est complet (la liste des pièces à fournir est envoyée au lauréat avec les résultats). Ils doivent avoir réglé la totalité des droits d'inscription avant la date de la rentrée. L'administration de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon ne pourra restituer le montant des droits d'inscription quelle que soit la raison invoquée par l'élève ou ses ayant-droits. Les élèves de la classe préparatoire ne bénéficient ni du statut étudiant ni du régime

de sécurité sociale étudiant. Ils n'ont pas accès aux bourses.

Article 2 : organisation / calendrier
L'année scolaire est organisée en 28 semaines du 1er lundi de septembre au 1er vendredi de mai. L'assiduité est demandée jusqu'à cette date. Les congés scolaires sont les suivants : une semaine à Toussaint, deux semaines à Noël, une semaine en février et une semaine pour Pâques. Le planning des cours est remis à chaque élève en début d'année scolaire. Chaque professeur indique avec précision le calendrier de la recherche et du travail qu'il propose. Ne seront évalués que les travaux et dossiers rendus à la date indiquée. Les élèves, lorsqu'ils sont répartis en groupes de travail, ne peuvent pas changer en cours d'année. Une fiche de notation regroupant l'évaluation de chaque cours est adressée à l'élève en décembre et en avril. Deux fois dans l'année ont lieu des épreuves de présentation de dossier, en temps limité, comme celles qui sont proposées dans les concours. En mai, un certificat de fin d'année sera remis à chaque élève qui aura suivi les cours avec assiduité.

Article 3 : discipline
Il est exigé des élèves une attitude correcte, le respect des personnes, des biens et des lieux. L'assiduité aux cours est obligatoire. Les retards seront pris en compte. En cas de retard, l'admission au cours nécessite l'accord de l'enseignant concerné. Les élèves doivent prendre leurs dispositions pour être présents à l'heure. Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée. L'équipe éducative appréciera le bien-fondé de cette justification.

L'assiduité à tous les cours étant obligatoire, toute absence sera comptabilisée sauf dans les cas suivants :
– Maladie avec certificat médical (à adresser au secrétariat dans les 48 h) ;
– absence consécutive à un événement extérieur indépendant de la volonté de l'étudiant, et reconnu par l'établissement ;
– autorisation d'absence ayant fait l'objet d'une demande préalable auprès de l'établissement (convocations, service militaire, permis de conduire, fêtes religieuses légales, évènement familial…).
Quand un élève veut s'absenter d'un cours, quels qu'en soit les motifs et qu'elle qu'en soit la durée, il doit en demander l'autorisation au professeur concerné et lui faire signer un bon de sortie. Sans cette autorisation, l'école se dégage de toute responsabilité. Un état des absences sera effectué la semaine avant les vacances de la Toussaint : pour les élèves posant problème, il leur sera précisé que, si avant le premier bilan de décembre, aucun changement ne s'est opéré, ce sera l'exclusion.

Il est interdit de fumer dans les locaux de l'école. Les téléphones portables doivent être éteints à l'entrée en cours. L'établissement ne répond en aucun cas des objets personnels de l'élève.

En dehors du secrétariat, les locaux ne sont accessibles qu'aux personnels et aux élèves. Les personnes étrangères à l'établissement n'y sont pas admises, sauf autorisation.
La classe préparatoire étant hébergée dans les locaux de la mairie annexe du 5e arrondissement, les élèves ne sont pas autorisés à circuler dans le bâtiment en dehors des salles et couloirs qui leur sont réservés. Aucun regroupement en dehors des pauses officielles n'est autorisé.

Article 4 : hygiène et sécurité

Toutes les règles de sécurité doivent être respectées :
– Locaux : voir organisation d'évacuation, participation aux exercices d'évacuation ;
– utilisation et rangement des produits inflammables ou toxiques ;
– interdiction formelle de fumer dans les locaux ;
– la propreté des sanitaires et des locaux doit être respectée ;
– toute prise de risque par imprudence ou négligence, entraîne la responsabilité de l'auteur ;
– tout non-respect de ces consignes peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 5 : sanctions

Les sanctions s'appliquent au comportement. Le non-respect de ce règlement, la provocation de troubles, la dégradation des locaux ou du matériel, les retards, les absences non justifiées exposent l'élève à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.
Toute détérioration des locaux et du matériel due à un mauvais usage de ceux-ci, tout vol de matériel ou de fourniture, entraînent le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement par leurs auteurs, et exposent ceux-ci à des sanctions. Les enseignants ont la responsabilité de l'ordre et de la discipline dans leur classe.
En cas de problème grave ou persistant, ils saisissent le directeur.

Informations & colophon

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Classe préparatoire de l'ENSBA
5, place du Petit Collège
F–69005 LYON
☎ 04 78 92 94 57
FAX 04 72 00 11 70
→ *www.prepa-lyon.net*
✉ *prepa@ensba-lyon.fr*

Responsable, coordination pédagogique

Christine Célarier
✉ *christine.celarier@ensba-lyon.fr*

Coordination administrative

Jean-Claude Chausse
✉ *jean.claude.chausse@ensba-lyon.fr*

Direction

Emmanuel Tibloux

Administration

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA)
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX -ARTS DE LYON
Les Subsistances
8 bis, quai Saint-Vincent, F–69001 LYON
☎ 04 72 00 11 71
FAX 04 72 00 11 70
→ *www.ensba-lyon.fr*
✉ *infos@ensba-lyon.fr*

Design graphique ← Clément Le Tulle-Neyret
Composé en *Bau*, Christian Schwartz, 2004 ;
et en **Plak Com**, Paul Renner, 1930.